



Ensemble, agissons pour :

- la Paix et le climat,
- la justice sociale les droits humains
- le désarmement nucléaire



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
 Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
 9, rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
 01 40 12 09 12 - national@mvtpeix.org
 www.mvtpeix.org

EUROPE ET PAIX

Déclaration du Mouvement de la Paix

Pétition en direction des parlementaires, du Président de la République et du gouvernement français

- **OUI** la France et tous les États du monde doivent adhérer au Traité d'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021
- **Oui** à l'affectation des milliards d'Euros économisés à la satisfaction des besoins sociaux
- **Oui** à une réorientation du budget de la défense dans le cadre d'une politique en faveur de la construction de la paix en s'inspirant de la Charte des Nations Unies et des huit domaines de la culture de la paix définis par l'Unesco et les Nations Unies.

Cette pétition est portée par le Collectif national «En Marche pour la Paix» à signer sur :
www.mvtpeix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires/

POUR UN ESPACE EUROPÉEN DE PAIX ET DE SÉCURITÉ COMMUNE EN EUROPE

► **Non à la guerre ! Non à l'OTAN !**

- **Oui à la ratification du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires par la France et tous les États du monde**
- **Résolution politique et diplomatique des conflits**



LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE DOIVENT AGIR RÉSOLUMENT POUR :

- ↳ **La paix, le climat, le désarmement nucléaire**
- ↳ **La justice sociale et les droits humains**
- ↳ **Un accueil digne pour les migrants**



STOP LES GUERRES - STOP LES VIOLENCES - STOP LA MISÈRE

PAIX ! Diminution des dépenses militaires - Désarmement nucléaire
 Satisfaction des besoins sociaux - Éducation - Emploi - Santé



Le Mouvement de la Paix - 9 rue Dulcie September - Saint-Ouen - 93400 - Tél. 01 40 12 09 12

Contacts : national@mvtpeix.org


www.mvtpeix.org



Face à la montée des tensions en Europe,
 l'Union Européenne doit agir résolument pour la Paix.

Non à la préparation de nouvelles guerres.

Non aux campagnes irresponsables et dangereuses initiées
 par l'Otan, les USA et leurs alliés contre la Russie et la Chine.



Le mois de décembre 2021 a montré une aggravation des tensions entre l'Otan et les USA d'une part, et la Russie d'autre part. L'encerclement de la Russie par les missiles balistiques en Europe (BMDE), couvrant tous les territoires des pays européens de l'OTAN¹ n'est pas une solution pour la Paix, mais conduit à une augmentation des dépenses militaires de la Russie mais aussi des États membres de l'OTAN. Il en est de même de la campagne visant à faire de la Chine un pays menaçant alors même que les USA et l'OTAN disposent dans le Pacifique de « 21 sous-marins d'attaque et 8 SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins dont chacun peut être porteur d'une cinquantaine d'armes nucléaires ndlr) basés essentiellement à Pearl Harbor, selon l'US Navy... et ont basé 5 de leurs 11 porte-avions en Mer de Chine »², conduisant la Chine à construire son troisième porte-avions.

Face à cette situation, il y a urgence à élaborer des propositions pour construire un espace européen de paix et de sécurité commune dont tous les peuples vivant en Europe ont besoin et donc à exiger que l'Union Européenne et le Président de la République Française, qui prend la présidence de l'UE le 1^{er} janvier 2022 pour 6 mois, agissent vraiment pour la Paix, la sécurité et le désarmement, en particulier nucléaire.

Le Mouvement de la Paix a défini parmi ses objectifs prioritaires l'élimination totale des armes nucléaires, la sortie de la France de l'OTAN et la lutte pour une Europe de Paix débarrassée de la tutelle de l'OTAN et se construisant sur l'ensemble de l'espace géographique européen y compris la Russie et l'Europe orientale en référence à l'esprit de l'acte final d'Helsinki de 1975³. Il a, dans ce cadre, envisagé l'organisation de séminaires à dimension européenne pour affiner des propositions en s'appuyant sur les logiques de coopération et de compréhension mutuelle qui avaient prévalu lors des accords précités de 1975, **en les adaptant à la situation internationale actuelle.**

Au vu du contexte géopolitique, le Mouvement de la Paix estime nécessaire d'accélérer **le processus d'élaboration de propositions utiles pour construire cette Europe de Paix et de coopération** en s'appuyant sur les réalisations déjà existantes ou ayant existé entre les sociétés civiles mais aussi entre les États de l'espace européen. Ces propositions doivent respecter la souveraineté des peuples et des nations, s'appuyer sur la Charte des Nations Unies, les résolutions des Nations Unies sur la culture de la Paix, les ODD, le climat, accroître les solidarités et les coopérations entre les peuples et débloquent des moyens à travers une diminution conséquente des dépenses militaires.

Le Mouvement de la Paix se réjouit qu'au plan international (ONU, appel international de Prix Nobel, appel de personnalités au plan mondial comme le Pape, etc), se développe une dynamique de plus en plus globale et mondiale en faveur de la paix, de la diminution

des dépenses d'armement et pour la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Il appelle dans ce contexte à multiplier les actions de pression et de plaider auprès du Président de la République, des parlementaires, des élus locaux, de tous les centres de décisions en France et au plan international et plus particulièrement lors de :

- La journée internationale d'action et du rassemblement de Brest **le 9 janvier 2022** à l'occasion de la réunion de 54 ministres de l'Union Européenne (défense et affaires étrangères)
- Les journées nationales et internationales d'action autour **du 22 janvier pour la ratification du TIAN** par tous les États dont la France⁴, à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en vigueur de ce traité.
- **La conférence d'examen du TNP** (traité de non-prolifération nucléaire) qui se tiendra à New York du 4 au 28 janvier 2022, pour que les États signataires du TNP, dont la France, respectent leurs engagements au titre de l'article 6 de ce traité
- Les actions précédant la **première réunion des États parties au TIAN qui se tiendra du 22 au 24 mars 2022** à l'Office des Nations Unies à Vienne, avec l'objectif que tous les États qui ne l'ont pas encore fait, dont la France, signent le TIAN, le ratifient ou y adhèrent dès que possible et pour le moins assistent à cette réunion en tant qu'observateurs.

L'enjeu est de mobiliser les citoyens, les opinions publiques, pour que le maximum d'États et en particulier les États membres de l'UE, et l'Union européenne en tant que telle, agissent vraiment « pour la Paix, le climat, le désarmement nucléaire, et les droits humains qui sont constitutifs des droits de « l'Homme » à la Paix ».

A quelques jours du Nouvel An, le Mouvement de la Paix rappelle avec force que les défis posés par le réchauffement climatique et la crise sanitaire montrent que **l'humanité n'a d'autres chemins pour son avenir que la paix et la construction d'un monde plus juste et plus solidaire.**

Le Mouvement de la Paix, le 29 décembre 2021

¹ Cercle de réflexion interarmées 2021

² AFP 16 septembre 2021.

³ Ce texte est aussi l'un des premiers accords internationaux mettant dans ses objectifs l'urgence de la question de l'environnement. L'OSCE, Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe qui en est issue est devenue une vassale de l'OTAN en 1999 (« Document d'Istanbul » adopté lors du sommet de l'OSCE, nov. 1999).

⁴ Signer la pétition : www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traité-dinterdiction-des-armes-nucleaires/

